

Réf: Dossier 365648

Avis de constitution

SOCIETE « KANON CONSEIL »

Siège Daloa, Daloa, DALOA QUARTIER Commerce,
Lot 138, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 27/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANON CONSEIL »

Objet : Conseil juridique, Solutions Ressources Humaines, Formation, Coaching, Gestion immobilière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Daloa, Daloa, DALOA QUARTIER Commerce,
Lot 138, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle KANON ANNETTE PAULE EDITH
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12597 du 04/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74762/GTCA/RC/2024 du 04/12/2024

